

avaient appartenu et se joignant aux forces du parti opposé dans le but d'obtenir par la force la domination du Parlement. Cette hostilité répugne et est contraire à notre idéal des institutions représentatives. C'est faire violence à cette atmosphère de liberté dont doit être imprégné le Parlement.

Cette attitude me surprend d'autant plus que dans les questions d'ordre moral, social ou séculier, la législation de la province de Québec est marquée au coin d'une grande modération. Je reconnais volontiers que dans sa législation séculière, Québec montre plus de bon sens que certaines autres provinces du pays. Les lois morales et sociales de Québec dénotent moins d'intolérance que certaines autres provinces du pays. A mon avis, les placements d'argent et la propriété sont mieux protégés dans Québec qu'en toute autre province du Canada. Le peuple de Québec a résisté à la vague qui pousse notre époque à chercher dans toute espèce d'élixirs et de panacées la guérison de maux imaginaires. C'est la seule province conservatrice que je connaisse dans la puissance du Canada. Si j'avais demain à placer de l'argent dans une grande entreprise ou à diriger pour d'autres le placement de capitaux, je choisirais la province de Québec de préférence à toute autre. C'est pourquoi je ne puis comprendre cette opposition de la province de Québec à une distribution juste et équitable de la représentation au Parlement.

Les progressistes n'ont pas de critiques plus sévères dans tout le pays que la province de Québec; et cependant les progressistes de l'ouest n'ont fait que suivre l'exemple de Québec; et aujourd'hui, c'est une lutte entre ces deux blocs pour garder le haut du pavé. Les progressistes ont adopté l'idée fondamentale sur laquelle Québec a construit son propre bloc et c'est sur le même principe qu'ils ont formé le leur à l'ouest des Lacs. C'est le même esprit égoïste qui règne dans les deux camps. Une des raisons pour lesquelles j'ai peut-être le droit d'être un peu caustique à ce sujet, est que la politique suivie par la province de Québec, s'est étendue à l'ouest et que par l'effet de cet esprit malfaisant, nous avons le spectacle d'un parti ayant la haute main sur tous les intérêts de cette grande partie du pays s'étendant des Lacs au Pacifique.

L'honorable M. FOWLER: Jusqu'à la Colombie-Anglaise?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Quoique la Colombie-Anglaise n'ait pas ré-

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

pondu à l'appel lors de la dernière élection, je puis dire toutefois, à mon honorable ami qu'il y a eu là une grande activité dont les effets pourront se faire sentir dans les élections futures.

Le paiement de l'impôt sur le revenu nous fournit un moyen juste et équitable de juger la responsabilité de représentation et nous indique la règle qui devrait être adoptée d'une manière générale au Parlement. Sur 194,257 contribuables à l'impôt sur le revenu, nous comptons 16,652 cultivateurs, c'est-à-dire que ces derniers représentent environ un douzième de ceux qui paient cet impôt. Ils paient environ trois quarts de un pour cent de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les profits du commerce. Si nous éliminons cette dernière et ne considérons que l'impôt sur le revenu, nous constatons qu'ils paient légèrement plus que un et demi pour cent du revenu total de cette taxe. Cependant, malgré ce fait qu'ils ne paient qu'une proportion infinitésimale de l'impôt sur le revenu et laissent aux autres classes le soin de payer la balance, et en dépit du grand nombre de cités, de villes et de municipalités urbaines que l'on rencontre dans ces provinces, les progressistes prennent tacitement l'attitude qu'ils seront les seuls à être représentés au Parlement. L'élément d'une province ou d'un groupe de provinces cherchant à exclure toutes les autres classes de la représentation à laquelle elles ont droit, au parlement, ressemble à cet esprit qui existait en Allemagne pendant la guerre et qui consistait à dominer à tout prix l'univers. M. Lloyd George le décrit exactement quand il parle de l'Allemagne comme d'un égoïste goinfre d'Europe.

Il me semble que durant les deux dernières élections générales nous avons introduit dans l'électorat, un esprit de rivalité politique des plus malfaisant et il est surtout regrettable que nous ayons poussé la chose si loin. Les intérêts de toutes ces provinces seraient mieux servis au Parlement si tous les différents groupes politiques étaient équitablement représentés, ou encore sous l'ancien régime de deux partis, qu'ils ne le sont aujourd'hui avec la représentation d'un seul parti qui fait bloc.

Permettez-moi, avant de reprendre mon siège, de présenter mes félicitations à son Honneur, le Président, au sujet de la reconnaissance que lui a prouvée le gouvernement. Nous avons tous constaté que durant les nombreuses années que mon honorable ami a consacrées au service de cette Chambre, il s'est toujours montré un de